

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 08978

Numéro SIREN : 440 117 562

Nom ou dénomination : GLOBAL LNG ARMATEUR

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2022 sous le numéro de dépôt 55830



# **Global LNG Armateur**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Global LNG Armateur

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Global LNG Armateur,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons établi en date du 30 juin 2022, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder au contrôle des comptes annuels, ceux-ci n'ayant pas été mis à notre disposition dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 30 juin 2022, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Global LNG Armateur relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Michaël Lafarge

# GLOBAL LNG ARMATEUR SAS

1 Passerelle des reflets 92400 COURBEVOIE

## COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021



## SOMMAIRE

<b>Bilan Actif</b> .....	3
<b>Bilan Passif</b> .....	4
<b>Compte de résultat</b> .....	5
<b>Compte de résultat (suite)</b> .....	6
<b>Activité de la société sur l'exercice</b> .....	7
Faits marquants de l'exercice .....	7
Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice .....	7
<b>Règles et méthodes comptables</b> .....	7
Immobilisations corporelles .....	7
Immobilisations financières .....	8
Créances d'exploitation .....	8
Créances diverses .....	8
Provisions pour risques et charges .....	8
Opérations en devises .....	8
Impôt sur les bénéfices .....	8
<b>Immobilisations</b> .....	9
<b>Amortissements</b> .....	9
<b>Provisions</b> .....	10
<b>Créances et dettes</b> .....	11
<b>Charges à payer</b> .....	12
<b>Produits à recevoir</b> .....	12
<b>Nombre et valeur nominale des composants du capital social</b> .....	12
<b>Société établissant des comptes consolidés</b> .....	12
<b>Charges et produits exceptionnels</b> .....	12
<b>Impôt sur les bénéfices</b> .....	13
<b>Informations sur les parties liées</b> .....	13
<b>Engagements financiers et autres informations</b> .....	13

## Bilan Actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				7 948 670,76
Autres immobilisations corporelles				1 830 483,34
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>				<b>9 779 154,10</b>
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	152,00		152,00	152,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>152,00</b>		<b>152,00</b>	<b>152,00</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>152,00</b>		<b>152,00</b>	<b>9 779 306,10</b>
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>TOTAL Stock</b>				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	4 665 420,31		4 665 420,31	876 744,36
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>4 665 420,31</b>		<b>4 665 420,31</b>	<b>876 744,36</b>
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres: )				
Disponibilités				
<b>TOTAL Disponibilités</b>				
Charges constatées d'avance				94 500,02
<b>TOTAL Actif circulant (III)</b>	<b>4 665 420,31</b>		<b>4 665 420,31</b>	<b>971 244,38</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Instruments financiers (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF - (I à III)</b>	<b>4 665 572,31</b>		<b>4 665 572,31</b>	<b>10 750 550,48</b>

## Bilan Passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 62 040 000.00)	62 040 000,00	40 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	4 000,00	4 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours : )		
Autres réserves		
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
Report à nouveau	-65 311 762,48	-51 177 509,67
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>6 242 488,54</b>	<b>-14 134 252,81</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		5 981 888,60
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>2 974 726,06</b>	<b>-59 285 873,88</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		65 205 409,31
<b>TOTAL Dettes financières</b>		<b>65 205 409,31</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	888 677,99	727 568,03
Dettes fiscales et sociales	802 168,26	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		3 821 626,02
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>1 690 846,25</b>	<b>4 549 194,05</b>
Produits constatés d'avance		281 821,00
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>1 690 846,25</b>	<b>70 036 424,36</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
Instruments financiers et contrats optionnels (VI)		
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à VI)</b>	<b>4 665 572,31</b>	<b>10 750 550,48</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services		2 952 930,98	2 952 930,98	919 137,98
<b>Chiffres d'affaires nets</b>		<b>2 952 930,98</b>	<b>2 952 930,98</b>	<b>919 137,98</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			107 954 565,60	447 000,00
Autres produits			2 622 662,82	8 435,87
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>113 530 159,40</b>	<b>1 374 573,85</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			5 550 807,73	14 756 297,14
Impôts, taxes et versements assimilés			257,00	-211 874,16
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>Sur immobilisations</b>	Dotations aux amortissements	608 764,91	7 358 640,67
		Dotations aux provisions		107 954 565,63
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			2 349,01	442 900,55
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>6 162 178,65</b>	<b>130 300 529,83</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>107 367 980,75</b>	<b>-128 925 955,98</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			856 750,27	197 166,53
Différences négatives de change			1 537,75	
Autres charges financières				
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>858 288,02</b>	<b>197 166,53</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>-858 288,02</b>	<b>-197 166,53</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>106 509 692,73</b>	<b>-129 123 122,51</b>

## Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 678 030,29	
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 981 888,60	114 988 869,70
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>17 659 918,89</b>	<b>114 988 869,70</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	117 124 954,82	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>117 124 954,82</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>-99 465 035,93</b>	<b>114 988 869,70</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	802 168,26	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>131 190 078,29</b>	<b>116 363 443,55</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>124 947 589,75</b>	<b>130 497 696,36</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>6 242 488,54</b>	<b>-14 134 252,81</b>

## Activité de la société sur l'exercice

### Faits marquants de l'exercice

Le méthanier « GLOBAL LNG Armateur » a été cédé le 7 septembre 2021.

En raison des capitaux propres négatifs, l'actionnaire Global LNG a souscrit à une augmentation de capital de 62M€.

Le prêt de 67M€ de TotalEnergies Treasury a ensuite été remboursé en novembre 2021.

### Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

### Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

### Utilisation d'estimations

L'établissement des comptes annuels conduit GLOBAL LNG ARMATEUR à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants inscrits dans les états financiers ou notes annexes, notamment les provisions pour risques, la valorisation des participations. Les comptes annuels reflètent les meilleures estimations de la société, sur la base des informations existantes à la clôture des comptes.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'achat ou de production, y compris les frais accessoires.

L'essentiel des immobilisations corporelles est amorti selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité déterminées en fonction de l'utilisation attendue des actifs.

Les principales durées d'utilité s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

- Constructions : de 20 à 60 ans

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté à chaque fois que le traitement fiscal permet un amortissement accéléré ou que le mode d'amortissement est différent.

## Immobilisations financières

Elles représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'exercer une influence notable sur la conduite de son activité, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires externes directement liés.

Une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque ou à la valeur de rendement ou aux flux de trésorerie attendus, en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

## Créances d'exploitation

Les comptes clients regroupent toutes les créances liées à la vente des biens et les créances rattachées au cycle d'exploitation.

Les créances présentant un risque de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation appréciée individuellement.

## Créances diverses

Les créances diverses incluent notamment le compte courant avec TotalEnergies Treasury.

## Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation à la clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de cette obligation.

## Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties au cours de la devise au 31 décembre.

Les différences de conversion constatées sont portées au compte de résultat pour les disponibilités, et inscrites au bilan en « écart de conversion » pour les dettes et créances. Les pertes latentes font l'objet d'une provision, après prise en compte des éventuels instruments de couverture attachés à ces dettes et créances.

## Impôt sur les bénéfices

GLOBAL LNG ARMATEUR SAS est soumise à l'impôt sur les sociétés. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, elle fait partie de l'intégration fiscale dont TotalEnergies SE est la société mère intégrante.

## Immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		179 069 555,48		179 069 555,48	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	2 031 019,64		2 031 019,64	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL (III)</b>		<b>181 100 575,12</b>		<b>181 100 575,12</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		152,00			152,00
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>152,00</b>			<b>152,00</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>181 100 727,12</b>		<b>181 100 575,12</b>	<b>152,00</b>

## Amortissements

Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages		63 166 319,09	608 764,91	63 775 084,00	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	200 536,30		200 536,30	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>63 366 855,39</b>	<b>608 764,91</b>	<b>63 975 620,30</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>63 366 855,39</b>	<b>608 764,91</b>		

## Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	5 981 888,60		5 981 888,60	
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 981 888,60</b>		<b>5 981 888,60</b>	
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour retraites				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts (1)				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges (1)				
<b>TOTAL (II)</b>				
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles	107 954 565,63		107 954 565,63	
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>107 954 565,63</b>		<b>107 954 565,63</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>113 936 454,23</b>		<b>113 936 454,23</b>	
Dont dotations et reprises d'exploitation			107 954 565,63	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles			5 981 888,60	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

## Créances et dettes

Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	71 314,97	71 314,97	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés		1 971 442,52	1 971 442,52	
Débiteurs divers		2 622 662,82	2 622 662,82	
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>		<b>4 665 420,31</b>	<b>4 665 420,31</b>	
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>4 665 420,31</b>	<b>4 665 420,31</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		888 677,99	888 677,99		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	802 168,26	802 168,26		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 690 846,25</b>	<b>1 690 846,25</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 000 000,00	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		67 000 000,00			

## Charges à payer

Charges à payer	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	257 024,98
<b>Total</b>	<b>257 024,98</b>

## Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Autres créances	2 622 662,82
<b>Total</b>	<b>2 622 662,82</b>

## Nombre et valeur nominale des composants du capital social

### Composition du capital

Le capital s'élève à 62 040 000 €. Il est composé de 6 204 000 actions, émises et entièrement libérées, d'une valeur nominale de 10 €. Chaque action confère un droit de vote simple.

### Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Clôture
Capital social	40 000,00	62 000 000,00			62 040 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport					0,00
Réserve légale	4 000,00				4 000,00
Report à nouveau	-51 177 509,67			-14 134 252,81	-65 311 762,48
Résultat de l'exercice	-14 134 252,81	6 242 488,54		14 134 252,81	6 242 488,54
Provisions réglementées	5 981 888,60		-5 981 888,60		0,00
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-59 285 873,88</b>	<b>68 242 488,54</b>	<b>-5 981 888,60</b>		<b>2 974 726,06</b>

## Société établissant des comptes consolidés

GLOBAL LNG ARMATEUR SAS est incluse dans le périmètre de consolidation de TotalEnergies SE.

Dénomination et siège social	Forme juridique	Immatriculation
Totalenergies SE La Défense 6 2 Place Jean Millier 92400 Courbevoie	SE	RCS Nanterre 542 051 180
Informations de consolidation disponibles	<a href="https://www.total.com/fr/actionnaires/publications-et-informations-reglemtentes/informations-reglemtentes">https://www.total.com/fr/actionnaires/publications-et-informations-reglemtentes/informations-reglemtentes</a>	

## Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels correspondent à la cession du navire.  
La reprise de la dépréciation est enregistrée en résultat d'exploitation.

## Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat de l'exercice
Résultat avant impôts	106 509 692,73	-99 465 035,93	7 044 656,80
Impôts	-382 915,16	1 185 083,42	802 168,26
<b>Résultat après impôts</b>	<b>106 892 607,89</b>	<b>-100 650 119,35</b>	<b>6 242 488,54</b>

## Informations sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations enregistrées avec les filiales et sociétés associées.

## Engagements financiers et autres informations

Néant

## **GLOBAL LNG ARMATEUR**

Société par actions simplifiée au capital de 62 040 000 euros

Siège Social : 1 passerelle des Reflets – 92400 Courbevoie

440 117 562 R.C.S. Nanterre

--ooOoo--

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022**

--ooOoo--

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin, l'Associé unique de la société Global LNG Armateur SAS (la « Société »),

la société Global LNG, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé à Courbevoie (92400), 1 passerelle des Reflets, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 622 048 965, détenant les 4 000 actions composant le capital social de la Société, agissant par son représentant légal, M. Jean-Noël Mesnard, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;
- Examen des documents de gestion prévisionnelle visés par l'article L.232-2 du Code de Commerce ;
- Conventions visées par les dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs à conférer pour les formalités.

Le Cabinet Ernst & Young Audit, commissaire aux comptes titulaire, est absent excusé.

Madame Virginie Pham est désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de la séance.

Après lecture du rapport de gestion, l'Associé unique prend les décisions suivantes :

#### **PREMIERE DECISION**

L'Associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

*Cette décision est adoptée.*

#### **DEUXIEME DECISION**

L'Associé unique, constatant que l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice net comptable de 6 242 488,54 euros, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 en totalité au poste Report à nouveau, ramenant ainsi le montant négatif actuel du Report à nouveau de (65 311 762,48) euros à un solde négatif de (59 069 273,94) euros.

Après affectation du résultat, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 2 974 726,06 euros pour un capital de 62 040 000 euros.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé unique prend acte du fait que la société n'a encouru aucune dépense ou charge visées à l'article 39-4 dudit Code au cours de l'exercice écoulé, et qu'aucun impôt n'a été supporté à raison de ces dépenses ou charges.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale des associés prend acte que le montant de dividende versé au titre des trois derniers exercices, ainsi que le montant éligible à l'abattement visé à l'article 158-3 du Code général des impôts, a été comme suit :

	2020	2019	2018
Dividende global ( <i>en euros</i> )	0	0	0
Montant de dividende éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts ( <i>en euros</i> )	0	0	0

*Cette décision est adoptée.*

#### TROISIEME DECISION

L'Associé unique, après examen des documents établis par le Président en vertu des obligations visées à l'article L.232-2 du Code de Commerce, à savoir :

- le plan de financement et le compte de résultat prévisionnels de l'exercice 2022,
  - le tableau de financement pour l'exercice clos le 31 décembre 2021,
  - la situation de l'actif réalisable et disponible (valeurs d'exploitation exclues) et le passif exigible à la fin du second semestre de l'exercice écoulé,
- prend acte des conclusions qui en résultent.

*Cette décision est adoptée.*

#### QUATRIEME DECISION

L'Associé unique, statuant sur le rapport du Président, prend acte des conclusions de ce rapport au regard des conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce.

*Cette décision est adoptée.*

#### CINQUIEME DECISION

L'Associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extrait des présentes et en particulier à la Gazette du Palais, service des formalités, La Grande Arche, Paroi Nord, 1 parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

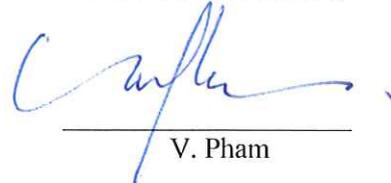
*Cette décision est adoptée.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique et la Secrétaire de séance.

L'Associé unique,

  
Pour Global LNG SAS  
par: Jean-Noël Mesnard

La Secrétaire de séance,

  
V. Pham

## GLOBAL LNG ARMATEUR

Société par actions simplifiée au capital de 62 040 000 euros  
Siège social : 1 passerelle des Reflets – 92400 Courbevoie  
Siren 440 117 562 R.C.S. Nanterre

### RAPPORT DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de la Société, vous êtes invités à approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la Société. A cet effet, nous vous présentons un compte-rendu de la situation, de l'activité et des résultats de la Société au cours de l'exercice écoulé, des principaux événements survenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et des perspectives d'avenir de la Société.

#### **I) SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Global LNG Armateur est propriétaire du navire méthanier LNG UNITY, anciennement dénommé « Provalys », (le « Navire »).

En 2021, la société Global LNG Armateur a arrêté l'exploitation du Navire et a procédé à sa vente le 7 septembre 2021.

#### **II) PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ET PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021**

Sur l'exercice 2021, la société Global LNG Armateur a réalisé un chiffre d'affaires de 2 952 930,98 euros, contre 919 137,98 euros pour l'exercice précédent. Les autres produits d'exploitation résultent principalement de la reprise de la provision constituée en 2020 pour 107 954 565,60 euros.

Le résultat d'exploitation représente un montant positif de 107 367 980,75 euros en 2021, contre un montant négatif de (128 925 955,98) euros en 2020.

Le résultat financier se traduit par un résultat négatif de (858 288,02) euros en 2021 contre un résultat négatif de (197 166,53) euros en 2020, qui s'explique principalement par les charges d'intérêt de l'emprunt destiné au financement de l'acquisition du Navire.

Le résultat net est un bénéfice comptable de 6 242 488,54 euros pour l'exercice 2021, contre une perte comptable de (14 134 252,81) euros pour l'exercice 2020.

Le total net du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'établit à 4 665 572,31 euros, contre 10 750 550,48 euros pour l'exercice précédent.

Il vous est proposé d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés, et d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit la somme de 6 242 488,54 euros, intégralement au poste Report à nouveau, diminuant ainsi le solde négatif du Report à nouveau de (65 311 762,48) euros à (59 069 273,94) euros.

Après affectation du résultat, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 2 974 726,06 euros.



Enfin, il est précisé que la Société n'a pas eu d'activité notable en matière de recherche et développement.

### **III) REPARTITION DU CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous rappelons que le capital social de la Société est intégralement détenu par Global LNG SAS.

### **IV) ACTIVITE DE LA SOCIETE DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

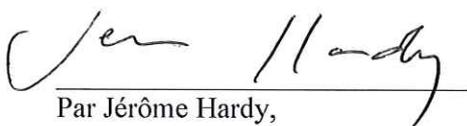
Aucun autre événement majeur ou important n'est intervenu dans la Société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 à ce jour.

Pour mémoire, il est rappelé que le mandat de Président de M. Jérôme Cousin et le mandat de Directeur Général Délégué de M. Jérôme Hardy se poursuivent sans changement jusqu'à la date d'approbation des comptes de l'exercice 2022.

Le mandat de commissaire aux comptes titulaire de Ernst & Young Audit se poursuit sans changement jusqu'à la date d'approbation des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024.

\* \* \*

Vous êtes invité à adopter les résolutions qui sont soumises à votre approbation.

  
Par Jérôme Hardy,  
Directeur Général Délégué